

SSGPI
Avenue de la Couronne
145A
1050 Bruxelles

Aux comptables spéciaux et aux services financiers de la zone de police

Bruxelles, 01-02-2022

Votre référence

Votre gestionnaire de dossier

Cellule Comptabilité

Notre référence

E-mail

ssgpi.cc.cpta@police.belgium.eu

Nouveaux fichiers outputs suite au changement de moteur salarial pour le calcul des traitements à partir du 1^{er} octobre 2021

Cher(e),

Le cycle de traitement de 10/2021 a été définitivement clôturé le 25-10-2021. Un nouveau moteur salarial, appelé "2PAY" est utilisé pour le calcul des traitements à partir d'octobre 2021.

La mise à disposition des fichiers outputs pour le mois d'octobre s'effectue en plusieurs phases. Ceci s'explique par le fait que nous recevons les différents fichiers de la société Alight en plusieurs fois.

Vous trouverez ci-dessous les nouveautés relatives au niveau de la comptabilité.

Fichier mis à disposition sur FinDoc – 5XXX_FinalRunWedde **20211025A.zip**

1. L4.DIGI...00001.zip : reprend les fiches de paie relatives aux prestations irrégulières des membres du personnel de la zone de police.
2. L4.DIGI...00002.zip : reprend les fiches de paie relatives à la rémunération fixe des membres du personnel de la zone de police.
3. L4.SEPB....PDF : bordereau de paiement reprenant les données d'identification du fichier L4.SEPE.xml ainsi que le total des paiements répartis par type de rémunération (fixe, variable, Saisies/dettes) avec la distinction entre les paiements anticipatifs et terme échu.

A l'ouverture du fichier avec Adobe Acrobat Reader

BORDEREAU DE PAIEMENT

Référence point à point: **1000432818**
Date et heure de création: **2021-10-24T12:51:51**
Partie qui initie le paiement: **ZONE DE POLICE Y**
Débiteur - IBAN: **BE 11 1234 5678 9999**
Institution financière - BIC: **AAAABBBB**
Devise: **EUR**

Date de paiement	Population	Nature	Montant total
28/10/2021	Paiement anticipatif	Rémunération fixe	697.142,70
28/10/2021	Paiement à terme échu	Rémunération fixe	1.929.055,09
28/10/2021	Paiement anticipatif	Rémunération variable	64.202,80
28/10/2021	Paiement à terme échu	Rémunération variable	262.934,46
28/10/2021	Paiement anticipatif	Saisies/dettes	3.418,41
28/10/2021	Paiement à terme échu	Saisies/dettes	14.995,15
Total			2.971.748,61

Prévisualisation du même fichier via l'explorateur

BORDEREAU DE PAIEMENT

Référence point à point:
Date et heure de création:
Partie qui initie le paiement:
Débiteur - IBAN:
Institution financière - BIC:
Devise:

Date de paiement	Population	Nature	Montant total
Total			

Remarque : Certaines zone de police nous ont contacté pour nous signifier que ce document est partiellement, voire totalement vide. Comme vous pouvez le constater **ci-dessus**, nous ne rencontrons pas ce problème à l'ouverture de ce fichier.

Si vous obtenez un **bordereau vide**, sauvegarder ce fichier pdf et essayer de l'ouvrir à nouveau depuis votre ordinateur. Si vous disposez du logiciel Adobe Acrobat Reader, vous ne devriez pas rencontrer ce problème.

4. L4.SEPE....xml : Fichier de paiement mis à disposition des zones de police pour lesquelles le chargement automatique n'est pas effectué sur le réseau bancaire Belfius.
5. TH.CTXX et TH.SBNN : pas de changement par rapport à ces fichiers. Ceux-ci reprennent le relevé des dettes contentieux (CTXX) et les dettes nets négatifs (SBNN) avec toujours la colonne « Type » qui reprend les nouvelles dettes du mois.
6. TH.PAY1 et TH.PAY2: pas de changement par rapport à ces fichiers. Ceux-ci reprennent l'ensemble des paiements à effectuer par membre du personnel. La communication du fichier de paiement est reprise dans le TH.PAY2.
7. **Nouveau**. Fichier PCO2_n°jur de la ZP_DEF_202111_WT_2021123_n) de suivi.csv (ou xml).
 Nous vous renvoyons vers la publication de la session d'information comptable 10/2021, disponible sur notre site internet, rubrique comptabilité. [Session d'information comptable 10/2021](#) (Ctrl+clic pour suivre le lien)
 Dans ce PowerPoint, vous trouverez les explications des différentes colonnes reprises dans les nouveaux fichiers.
 Le fichier PCO2 est le fichier des écritures comptables consolidées. Celui-ci reprend les écritures uniques de rémunération sur le mois, sans la distinction au niveau des membres du personnel (pas de nom, prénom, matricule et lot de paie).
 Il reprend uniquement les écritures de rémunération calculées sur le mois en cours (mois courant et/ou régularisations).
 La concordance avec le fichier de paiement est tout à fait possible et nous expliquons la procédure à suivre à l'annexe 1 de cette communication.
 La concordance avec le fichier TH.SBNN pour les dettes du mois en cours est expliquée à l'annexe 2 de la présente.
8. **Nouveau**. Fichier PDE2_n°jur de la ZP_DEF_202111_WT_2021123_n) de suivi.csv (ou xml).
 Le fichier PDE2 est le fichier des écritures comptables compensées pour tous les membres du personnel de la Zone de Police. Vous y retrouvez le détail par membre du personnel avec la distinction entre les membres du personnel rémunérés anticipativement (B1) et à terme échu (B2). Le détail des différentes colonnes est repris dans la session d'information comptable 10/2021 (voir lien ci-dessus au point 7).
 Etant donné que les montants sont compensés entre le positif et le négatif, Il n'est pas évident d'isoler le calcul des nouvelles dettes générées sur le mois sans devoir effectuer un calcul dans ce fichier. Il n'y a pas de colonne Solde Débit/Crédit, comme dans le fichier TH.BHCP, qui permet d'obtenir le solde de la rémunération nette sur un mois de prestations particulier.
 Pour ce faire, il a été demandé à la firme Alight, d'inclure les codes salariaux techniques propres à l'application SAP, 9D6A (au débit du compte 458213) et 9D6B (au crédit du compte 458213). Ces codes permettent d'obtenir le montant des nets négatifs générés sur le mois en cours par membre du personnel et correspondent aux dettes « new » du fichier TH.SBNN. La concordance avec ce fichier TH.SBNN est expliquée à l'annexe 2 de la présente
 La concordance avec le fichier de paiement est tout à fait possible et nous expliquons la procédure à suivre à l'annexe 1 de cette communication.

Fichier mis à disposition sur FinDoc – 5XXX_FinalRunWedde_20211026A.zip

1. TH.ADRE....xls : pas de changement par rapport à ce fichier. Vous y retrouvez les différentes adresses des membres du personnel de la zone de police.
2. TH.EMPL...xls : pas de changement par rapport à ce fichier. Il contient les données d'emploi mise à jour des différents membres du personnel de la zone de police.
3. TH.EMPL...HIR_TER.xls: pas de changement par rapport à ce fichier. Il contient l'aperçu des mouvements IN (onglet HIR) et OUT (onglet TER) des membres du personnel de la zone de police. Ce fichier est disponible si de tels mouvements ont été effectués au sein de la zone de police.
4. TH.BHCP...xlsx : A l'origine, ce fichier était fourni par la firme ACERTA et n'est donc plus repris par la firme Alight. Afin de minimiser au maximum l'impact du nouveau Back End sur les procédures mises en place depuis 2010, le SSGPI, en collaboration avec DRI, a élaboré un fichier TH.BHCP reprenant le même Layout qu'initialement.
 Ce fichier est construit sur base des données reprises dans le fichier PDE2. Même si le Layout est identique, certaines données ne sont plus disponibles dans ce fichier TH.BHCP. Vous retrouverez donc des colonnes vides, comme par exemple la colonne INSS, SalaryBaseCode, etc...
 Ce fichier devrait donc rester téléchargeable dans l'application comptable utilisée par la zone de police.
 Le fichier BHCP au format xml est en cours de développement.
5. TH.CNTL....xlsx : A l'origine, ce fichier était fourni par la firme ACERTA et n'est donc plus repris par la firme Alight. Afin de minimiser au maximum l'impact du nouveau Back End sur les procédures mises en place depuis 2010, le SSGPI, en collaboration avec DRI et Alight, a élaboré un fichier TH.CNTL reprenant le même Layout qu'initialement.
 Ce fichier est construit sur base des données issues de l'application SAP. Même si le Layout est identique, certaines données ne sont plus disponibles dans ce fichier TH.CNTL. Vous retrouverez donc des colonnes vides.
 Ce fichier devrait donc rester exploitable et éventuellement téléchargeable dans l'application comptable utilisée par la zone de police. Le fichier CNTL au format xml est en cours de développement.

6. **Nouveau** Déclaration au précompte professionnel - FINPROF mis à disposition sur FinDoc le 29/10/2021

La déclaration au précompte professionnel sur l'application FinProf est effectuée par Alight sur base d'une déclaration multiple pour l'ensemble de la Police Intégrée. Le comptable spécial **ne devra plus** effectuer la déclaration dans l'application FinProf.

Cependant, le paiement du précompte professionnel devra être effectué conformément à la législation en vigueur, soit au plus tard le 15 du mois qui suit.

Fichier mis à disposition sur FinDoc – 5XXX_FINAL_RUN_FINPROF_20211028A.zip

1. FIN_202110_5XXX_PAYMENT DEADLINE 20211115_B2.PDF : Bordereau de paiement lié à la déclaration FinProf.
Ce fichier au format pdf reprend le bordereau de paiement de la déclaration FinProf de la zone de police pour l'ensemble des calculs du précompte professionnel effectué sur le mois d'octobre 2021. Dans ce bordereau, il n'y a pas de distinction entre les membres du personnel rémunérés à terme échu ou anticipativement, il s'agit bien du total de la base imposable et du précompte professionnel par nature de revenus.

Les informations relatives à la base imposable et précompte professionnel sont reprises sous « OVERVIEW MONTHLY RAX DECLARATION » avec la mention du mois et l'année concernée.

OVERVIEW MONTHLY TAX DECLARATION			OCTOBER	2021
N° zone de police	N° BCE de la zone	Nom de la zone		
Nat. Revenue	Tax base	Tax		
18	28.279,22	8.256,62		
12	20.006,89	2.222,63		
10	4.027.413,07	1.185.885,48		
TOTAL	4.075.699,18	1.196.364,73		

La déclaration au précompte professionnel s'effectue par nature de revenus (10, 12, 18, etc...)

La colonne « Tax base » représente le total de la base imposable par nature de revenus.

La colonne « Tax » reprend le montant du précompte professionnel par nature de revenus.

Le total de la colonne « Tax » correspond au total du compte GL 45301 des fichiers PCO et PDE.

Les informations concernant le paiement à effectuer sont reprises sous « PAYMENT INFORMATION ».

On retrouve le n° de référence pour le paiement ainsi que le n° de compte bancaire sur lequel le paiement doit être effectué.

PAYMENT INFORMATION	
VALUE DATE	15 November 2021
Company Nr.	N° BCE de la zone
SAP code	N° de la zone de police
Company	Nom de la zone
Amount	1.196.364,73
Payment Ref.	n° de référence pour le paiement
Bank Account	000-2002261-84
Beneficiary	Bureau de Bruxelles
	Rue marche aux poulets 1000 BRUSSEL

2. Finprof_5XXX_B1_2021_11_20211027_090900_OK.csv
Finprof_5XXX_B2_2021_10_20211027_090924_OK.csv

Ces deux fichiers au format csv reprennent les données de la déclaration FinProf avec la distinction entre les membres du personnel rémunérés anticipativement (B1) et à terme échu (B2).
La procédure de concordance entre les fichiers PCO et PDE est reprise à l'annexe 3 de la présente.

Ci-dessous, une explication des différentes colonnes présentent dans ce fichier.

- Informatiebron: Source d'information avec la distinction FINPROF (pour la déclaration proprement dite) et PAYROLL (pour les calculs de base imposable et précompte professionnel par membre du personnel)
- Afrekeningseenheid: reprend le type de paiement B1 (anticipatif) ou B2 (terme échu)
- Afrekeningsjaar : Année des revenus
- Afrekeningsperiode : Mois des revenus (10 pour les termes échu et 11 pour les anticipatifs)
- Bedrijfsnummer : N° de la zone de police
- Colonne F (pas d'intitulé) : N° Juridique de la zone de police
- TemSe-object : Dénomination de la déclaration multiple au format xml chargée par Alight
- Nummer aangifte : N° de la déclaration sur base de la nature des revenus
- Ondernemingsnummer : N° BCE de la zone de police
- Personeelsnummer : N° propre à SAP des membres du personnel
- Colonne K (pas d'intitulé) : N° d'identification des membres du personnel repris pour PAYROLL de la colonne Informatiebron avec ' et 11 fois 0 avant le n° d'identification.
- PeopleSoft Contract ID : N° de la zone de police suivi de 10 fois 0
- Jaar : Année des revenus
- Inkomstenperiode : Mois de calcul des revenus (ex : 1000 signifie 10 pour octobre)
- Aard van inkomsten : Nature des revenus (10, 12, 18, 30)
- Looncomponent: Élément de salaire. Les codes qui sont repris sont propres à l'application SAP. Ils ne correspondent pas aux codes salariaux connus en Thémis. Ils sont complétés uniquement pour PAYROLL de la colonne Informatiebron
- Belastbare inkomsten : Base imposable des revenus
- Verschuld.bedr.vhf. : Montant du précompte professionnel
- Valuta : Devise toujours EUR
- Tax check : contrôle effectué par SAP

Ce fichier permet de vérifier le total de la base imposable et du précompte professionnel par rapport au bordereau de paiement FinProf et les fichiers comptables.
Il reprend également ce détail par membre du personnel et par nature de revenus.

Disparition des anciens fichiers gérés par ACERTA.

Les fichiers suivants ne seront plus disponibles à partir d'octobre 2021 :

- L4.BLLC...xls
- TH.BHCP..TOT.xls
- TH.CNTL..TOTSUP.xls
- TH.BLLC...xls
- TH.F274...xls

Nouveauté :

1. Classe 4 sans code économique

Comme vous l'avez déjà constaté, les codes économiques liés à la classe 4 ne sont plus repris dans les fichiers outputs à partir d'octobre 2021. Seuls les comptes des classes 6 et 7 sont liés avec un code économique.

L'article 62 de l'AR du 05 septembre 2001 portant le règlement général de la comptabilité de la police locale, précise qu'il n'y a pas lieu d'effectuer de mandat de paiement lors d'un paiement d'une recette effectuée pour le compte de tiers ou lors du remboursement à un tiers d'une somme qu'il a payée erronément.

Etant donné que les comptes de la classe 4 représentent les montants à verser sur le compte de tiers (ONSS, Précompte professionnel, membre du personnel, etc..) et qu'il n'y a pas lieu d'effectuer de mandat de paiement, les codes économiques pour la classe 4 ne sont dorénavant plus repris.

2. Code fonctionnel utilisé dans le passé.

Dans le cas où un code fonctionnel différent (changement, encodage fautif, etc..) a été utilisé pour le passé, celui-ci sera toujours repris dans les régularisations pour ces périodes passées. La modification ne sera pas effectuée dans les fichiers de comptabilité. Elle devra être effectuée manuellement.

3. Écriture négative sur années antérieures

Conformément à l'annexe 2 de l'AR du 10/08/2010 modifiant l'AR du 05/09/2001 portant le règlement général de la comptabilité de la police locale, une écriture spécifique a été prévue pour les calculs négatifs se rapportant aux années antérieures et dont le budget est clôturé.

Le compte GL 77100, lié au code économique 106-02 et au code fonctionnel 33000 est donc prévue dans les fichiers outputs à partir de octobre 2021.

Exemple : calcul négatif pour 2,88 € net suite à une régularisation de l'allocation de fin d'année (membre du personnel retraité à partir du 01/03/2020).

Begin of f.	End of fra.	Booking o.	Assignme.	Economic	G/L Account	Wage Type	Amount	Debit or Credit	Referencé	Dependar
01-02-20	29-02-20	2	33000	10602	77100	6000	2,35	C	01-02-20	
01-02-20	29-02-20	2	33000	10602	77100	6032	0,55	C	01-02-20	
01-02-20	29-02-20	2	33091		454012	9000	0,02	D	01-02-20	
01-02-20	29-02-20	2	33091		45501	9410	2,88	D	01-02-20	
01-02-20	29-02-20	2	33000	10602	77100	9500	0,08	C	01-02-20	6032
01-02-20	29-02-20	2	33091		454012	9500	0,08	D	01-02-20	6032

4. Procédure propre à SAP concernant le transfert de la base imposable positive d'année antérieure sur le mois en cours

Lors de calcul positif relatif à des mois de prestations sur des années de revenus fiscalement clôturées, l'application SAP renvoi le montant de la base imposable uniquement sur le mois en cours, afin de pouvoir appliquer le précompte professionnel sur arriéré. Pour ce faire, deux nouveaux codes salariaux, 9091 et 9092, ont été implémentés dans l'application Thémis.

Concrètement, le calcul positif par mois de prestations d'années antérieures est repris au niveau du code salarial 9091 avec la dénomination suivante : « Montant à reporter sur la base imposable du mois en cours ». Les montants repris sous ce code sont totalisés et transférés sur le mois en cours via le code salarial 9092 avec la dénomination suivante : « Transfert imposable ». Le total du code salarial 9091 est toujours équivalent au code salarial 9092.

Etant donné que ces codes sont équivalent entre eux, ils sont repris sous le compte GL 45301, avec le montant du code 9091 au crédit de ce compte et le code 9092 au débit de ce compte. Le solde débit-crédit est donc à zéro.

Seule la base imposable est concernée par cette procédure, ce qui signifie que les indemnités ne sont pas concernées par ce processus. En cas de calcul positif au niveau des indemnités, celles-ci sont toujours reprises sous le mois de prestations en question.

Exemple :

Régularisation de l'allocation de foyer pour un membre du personnel pour la période de 02/2020 à 10/2021.

Cette procédure de transfert de la base imposable s'effectue donc pour les revenus de 2020 (période de 02/2020 à 12/2020).

Dans le mois de prestations de 02/2020, on retrouve l'écriture suivante dans le fichier PDE.

I	J	K	L	M	N	O
Assignme.	Economic	G/L Account Number	Wage Type	Amount	Debit or Credit	Reference month
33001	1110102	62001	4034	51,21	D	01-02-20
33001	1110102	62001	4035	25,6	C	01-02-20
33001		45301	9091	25,61	C	01-02-20
33001		454017	9100	20,52	D	01-02-20
33001		454017	9102	20,52	C	01-02-20
33001		454012	9500	0,01	C	01-02-20
33001		454012	9500	0,01	D	01-02-20
33000	10602	77100	9500	0,01	C	01-02-20
33001	11308	62208	9500	0,01	D	01-02-20

La différence positive de la régularisation s'élève à 25,61 € (51, 21 € - 25,60 €). Ce montant imposable est repris au niveau du code salarial 9091.

La totalité de la base imposable positive pour la période de 02/2020 à 12/2020 s'élève à 307,76 €.

I	J	K	L	M	N	O
Assignme.	Economic	G/L Account Number	Wage Type	Amount	Debit or Credit	Reference month
33001		45301	9091	25,61	C	01-02-20
33001		45301	9091	25,61	C	01-03-20
33001		45301	9091	26,11	C	01-04-20
33001		45301	9091	38,05	C	01-05-20
33001		45301	9091	26,11	C	01-06-20
33001		45301	9091	26,11	C	01-07-20
33001		45301	9091	26,11	C	01-08-20
33001		45301	9091	26,11	C	01-09-20
33001		45301	9091	26,11	C	01-10-20
33001		45301	9091	26,11	C	01-11-20
33001		45301	9091	35,72	C	01-12-20
33001		45301	9092	307,76	D	01-10-21
			Total code 9091	307,76		
			Code 9092	307,76		

Ce montant de 307,76 € est repris au niveau du code salarial 9092 pour le mois en cours (10/2021 pour les termes échu et 11/2021 pour les anticipatifs).

Dans le cas présent et sur base de sa situation fiscale de octobre 2021, un taux de précompte professionnel sur arriérés de 29,93% doit être appliqué sur la régularisation positive. Soit 307,76 € X 29,93% = 92,11 € (92,09 € suite aux arrondis)

I	J	K	L	M	N	O
Assignme	Economic	G/L Account Number	Wage Type	Amount	Debit or Credit	Reference month
33001	1110100	62001	4000	2707,3	D	01-10-21
33001	1110105	62001	4003	73,37	D	01-10-21
33001	1110102	62001	4034	53,27	D	01-10-21
33001	1214801	61109	4045	23,78	D	01-10-21
33001	12103	61103	4046	16,75	D	01-10-21
33001	1110151	62001	4086	59,44	D	01-10-21
33001	1110141	62001	4088	198,1	D	01-10-21
33001	1110140	62001	4224	138,67	D	01-10-21
33001		454012	9000	112,78	C	01-10-21
33001		45453	9011	203,05	C	01-10-21
33001		45301	9092	307,76	D	01-10-21
33001		454017	9102	29,45	C	01-10-21
33001		45301	9200	762,28	C	01-10-21
33001		45301	9231	92,09	C	01-10-21
33001		45501	9410	2378,79	C	01-10-21
			Total imposable	3578,44		
			Total cot.employé	1199,65		
			Total net	2378,79		

Ce transfert de cette base imposable via le code 9092 s'effectue toujours sur le mois en cours. Pour les membres du personnel qui ont une fin d'emploi en 2021, on retrouve ce transfert sur le mois en cours, même si il n'y a aucun calcul de traitement prévu sur ce mois.

Exemple : Membre du personnel rémunéré à terme échu ayant effectué mobilité de la zone de police X vers la zone de police Y au 01/09/2021.

Ce membre du personnel a une régularisation de l'allocation d'incapacité de travail temporaire (code salarial 4078) pour le mois de prestations de 12/2019 concernant la zone de police X.

Pour cette zone de police X, il n'y a aucun calcul de traitement prévu sur le mois d'octobre 2021. La base imposable positive de cette régularisation de l'allocation d'incapacité de travail temporaire est transférée sur le mois en cours, c'est-à-dire le mois de octobre 2021.

En Thémis :

Date fin pér de:	31/10/2021	Date début frac:	01/10/2021	Date fin fracti:	31/10/2021	Code Nature:	Définitif
Résultats du calcul							
Code	Description	Montant	Montant préc.	Diff.	Nombre jours	Nombre d'unités	Mont./unité
1000	Base annuelle	20488,46					
9092	Transfert imposable	1138,57					
9231	Préc.s/arrérés d'indemnités	356,37					1138,57
9410	Net	782,20					

Dans le fichier PDE :

I	J	K	L	M	N	O
Assignme	Economic	G/L Account Number	Wage Type	Amount	Debit or Credit	Reference month
33001	1110199	62001	4078	1180,48	D	01-12-19
33001		454012	9000	41,91	C	01-12-19
33001		45301	9091	1138,57	C	01-12-19
			Total imposable	1138,57		
			Total code 9091	1138,57		

I	J	K	L	M	N	O
Assignme	Economic	G/L Account Number	Wage Type	Amount	Debit or Credit	Reference month
33001		45301	9092	1138,57	D	01-10-21
33001		45301	9231	356,37	C	01-10-21
33001		45501	9410	782,2	C	01-10-21
			Total imposable	1138,57		
			Total PP sur arriérés	356,37		
			Total net	782,2		

Même si il n'y aucun calcul de traitement pour le mois d'octobre 2021, on retrouve le calcul net de ce transfert de base imposable uniquement. L'impact sur les déclarations sociales DMFA s'effectue sur le mois de prestations de 12/2019. Pour la déclaration fiscale, ce transfert de base imposable sera repris au niveau des arriérés de la fiche fiscale concernée par l'origine de cette régularisation (281.10, 281.12, etc...)
Le précompte professionnel sera repris dans la déclaration FinProf du mois d'octobre 2021.

Cette procédure n'est pas modifiable dans l'application SAP.

L'avantage est que le calcul du précompte professionnel sur arriéré s'effectue sur base des données à jour de la situation fiscale du membre du personnel. Et non plus sur la situation fiscale du membre du personnel pour le mois de prestations qui fait l'objet de la régularisation. Le calcul du précompte professionnel sur arriérés est donc plus conforme par rapport à la déclaration à l'impôts des personnes physiques.

Problèmes présents dans les fichiers outputs du run définitif de octobre 2021

1. Pour les recouvrements des indus, le fichier de paiement TH.PAY2 ne reprend pas la communication prévue dans la gestion des dettes. Le champ « Référence » de la gestion des dettes a été renseigné dans le fichier de paiement en lieu et place du champ communication.
2. Pour les recouvrement des indus, la fiche de paie ne reprend pas le champ « fiche de paie » de la gestion de dette.
3. Pour les membres du personnel qui assure également la fonction de secrétaire de zone ou de comptable spécial, le code fonctionnel 33091 est renseigné dans les fichiers PCO et PDE (et par conséquent dans les fichiers TH.BHCP et TH.CNTL). Ce point a déjà été signalé à Alight et la modification devrait être prévue dans les fichiers du run définitif de novembre 2021. Pour ce mois-ci, la modification doit être effectuée manuellement.
4. Une mise à niveau a été effectuée entre l'application SAP de Alight et Elvire d'Acerta. Cette mise à niveau concerne dans la plupart des cas, les cotisations employés, cotisations patronales, cotisation spéciale de sécurité sociale. Il apparaît donc plusieurs lignes reprenant des montants de 0,01 €, 0,02 € etc... Ces montants seront repris dans les déclarations DMFA.

Cordialement,



Fabien Courtecuisse
SSGPI – Cellule comptabilité



Franck Bernard
SSGPI – Cellule comptabilité

ANNEXE 1

Fichier PCO ou PDE versus Fichier de paiement TH.PAY1 et TH.PAY2

Ci-dessous, vous trouverez les manipulations nécessaires pour vérifier la concordance du fichier PCO ou PDE avec les fichiers de paiement TH.PAY1 et TH.PAY2. La même procédure fonctionne pour les 2 fichiers.

1. Appliquer le filtre sur la première ligne reprenant les intitulés des colonnes.
2. Dans la colonne G/L Account Number, sélectionner le compte GL 45501, 458211 et 458213. Tous les Wage Type doivent être sélectionnés sauf le 9D6A.
3. Dans la colonne Debit or Credit, sélectionner « D » pour débit. Effectuer le total de la colonne Amount et noter le résultat obtenu. En effet, ce montant au débit du compte 45501 devra être soustrait du montant obtenu dans la suite de la procédure.
4. Sans rien changer au niveau du filtre, sélectionner « C » pour crédit dans la colonne Debit or Credit
5. Dans la colonne G/L Account Number, sélectionner les comptes 45501, 458211 et 458213. Attention le compte 458212 ne doit pas être sélectionné. Il reprend les chèques-repas qui sont déjà totalisés dans le 45501.
Effectuer le total de la colonne Amount.
6. Le résultat obtenu à l'étape 3 doit être soustrait du montant obtenu à l'étape 5. Le résultat correspond au total du fichier de paiement.

Exemple :

Total TH.PAY1 ou TH.PAY2 = 7 274 127,55 €

			Total TH.PAY1 ==>	€ 7.274.127,55		
Bic	Bban	Iban	Amount	Curren	Comp	
			230,14	EUR	11	
			2023,21	EUR	10	
			2824,63	EUR	10	
			650,83	EUR	11	
			2909,19	EUR	10	
			676,32	EUR	11	
			3523,43	EUR	10	
			573,21	EUR	11	
			3158,01	EUR	10	

Fichier PDE :

Etape 1 : Appliquer le filtre sur la première ligne reprenant les intitulés des colonnes

ID	Reference year	Wage Type	Assignment number	Economical code (incl. suffix)	G/L Account Number	Imputation or invoicing code	Debit or Credit	Amount
----	----------------	-----------	-------------------	--------------------------------	--------------------	------------------------------	-----------------	--------

Etape 2 : Dans la colonne G/L Account Number, sélectionner le compte GL 45501, 458211 et 458213. Tous les Wage Type doivent être sélectionnés sauf le 9D6A.

E F

code (incl. suffix) G/L Account Number

Trier du plus petit au plus grand

Trier du plus grand au plus petit

Trier par couleur

Effacer le filtre de « G/L Account Number »

Filtrer par couleur

Filtres numériques

Rechercher

(Sélectionner tout)

45301

45453

45501

61101

61103

458211

458213

OK Annuler

J K L

Economic G/L Account Wage Type

Trier du plus petit au plus grand

Trier du plus grand au plus petit

Trier par couleur

Affichage du tableau

Effacer le filtre de « Wage Type »

Filtrer par couleur

Filtres numériques

Rechercher

(Sélectionner tout)

9410

9945

9956

9D6A

9D6B

OK Annuler

Etape 3 : Dans la colonne Debit or Credit, sélectionner « D » pour débit. Effectuer le total de la colonne Amount

G		H			
Imputation or invoicing code		Debit or Credit			
Trier de A à Z Trier de Z à A Trier par couleur > Effacer le filtre de « Debit or Credit » Filtrer par couleur > Filtres textuels > Rechercher					
<input checked="" type="checkbox"/> (Sélectionner tout) <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> D					

F	G	H	I	J	K
G/L Account Number	Imputation or invoicing code	Debit or Credit	Amount	Closing key	Closing date
45501		D	0,06	64	21-10-21
45501		D	11,24	64	21-10-21
			=SOUS.TOTAL(9;I2:I404)		
			SOUS.TOTAL(no_fonction; réf1; [réf2]; ...)		

F	G	H	I	J	K
G/L Account Number	Imputation or invoicing code	Debit or Credit	Amount	Closing key	Closing date
45501		D	0,06	64	21-10-21
45501		D	11,24	64	21-10-21
			11,30 €		

Etape 4 : Sans rien changer au niveau du filtre, sélectionner « C » pour crédit dans la colonne Debit or Credit

F	G	H	I
G/L Account Number	Imputation or invoicing code	Debit or Credit	Amount
45501			0,06
45501			11,24
			11,30 €

G		H			
Imputation or invoicing code		Debit or Credit			
Trier de A à Z Trier de Z à A Trier par couleur > Effacer le filtre de « Debit or Credit » Filtrer par couleur > Filtres textuels > Rechercher					
<input checked="" type="checkbox"/> (Sélectionner tout) <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D					

Etape 5 : Dans la colonne G/L Account Number, sélectionner les comptes 45501, 458211 et 458213. Effectuer le total de la colonne Amount.

E		F	F	G	H	I
al code (incl. suffix)	G/L Account Number	G/L Account Number	Imputation or invoicing code	Debit or Credit	Amount	Clo
		45501		C	296,97	
		45501		C	21070,53	
		45501		C	1897,83	
		45501		C	629001,91	
		45501		C	6263131,15	
		45501		C	175496,18	
		45501		C	28550,02	
		45501		C	1224,35	
		45501		C	852,17	
		45501		C	89037,67	
		458211		C	1167,58	
		458211		C	1195,52	
		458211		C	7266,74	
		458211		C	1223,18	
		458211		C	1979,48	
		458211		C	27093,35	
		458213		C	51,94	
		458213		C	1007,22	
		458213		C	5408,2	
		458213		C	716,69	
		458213		C	1005	
		458213		C	61,86	
		458213		C	15257,08	
		458213		C	134,99	
		458213		C	11,24	
					7.274.138,85 €	
					11,30 €	
					=I405-I406	

Etape 6: Le résultat obtenu à l'étape 3 doit être soustrait du montant obtenu à l'étape 5. Le résultat correspond au total du fichier de paiement

		Total TH.PAY1 ==> € 7.274.127,55	
Bic	Bban	Iban	Amount
			230,14 EUR 11
			2023,21 EUR 10
			2824,63 EUR 10
			650,83 EUR 11
			2909,19 EUR 10
			676,32 EUR 11
			3523,43 EUR 10
			573,21 EUR 11
			3158,01 EUR 10

7.274.138,85 €
11,30 €
7.274.127,55 €

ANNEXE 2

Fichier PCO ou PDE versus Fichier TH.SBNN

Cette comparaison est simplifiée sur base des codes techniques 9D6A et 9D6B présents dans les fichiers PCO et PDE. Ces codes techniques propres à SAP, vous permet d'isoler le montant des nets négatifs générés sur le mois.

Il est à remarquer qu'il n'est plus possible d'isoler les écritures comptables liés à ces nouveaux nets négatifs comme par le passé par rapport aux fichiers BHCP fourni par la firme ACERTA.

Dans les fichiers PCO ou PDE, sélectionner le code salarial 9D6A (toujours au débit) ou 9D6B (toujours au crédit) dans la colonne Wage Type, le montant repris dans la colonne Amount correspond au fichier TH.SBNN pour toutes les nouvelles dettes.

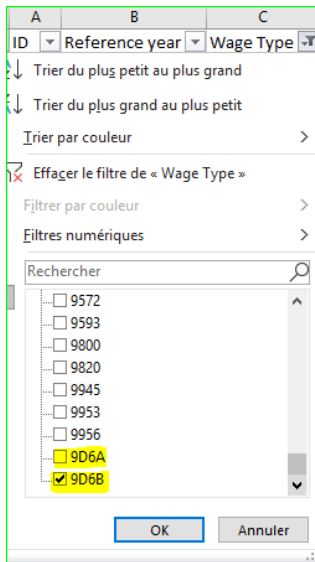
Exemple :

Total TH.SBNN pour les nouvelles dettes du mois en cours = 15 465,17 €

K	L	M	N	O	P	Q	Z
Total dettes New ==>				€ 15.465,17			
BeginDa	Stat	DebtG	Rang	Amount	Paid	Rest	Type
01-01-00	I	9953	1	0,43	0,00	0,43	New
01-01-00	I	9953	1	1.181,73	0,00	1.181,73	New
01-01-00	I	9953	1	0,02	0,00	0,02	New
01-01-00	I	9953	1	18,83	0,00	18,83	New

Fichier PDE ou PCO :

Appliquer le filtre sur la première ligne reprenant les intitulés des colonnes. Sélectionner dans la colonne Wage Type, les codes techniques 9D6A ou 9D6B (dans l'exemple, nous sélectionnons le code 9D6B).



Effectuer le total de la colonne Amount. Le résultat obtenu correspond au total des dettes « New » du fichier TH.SBNN.

K	L	M	N	O	K	L	M	N	O
		=SOUS.TOTAL(9;M3:M126762)					15.465,17 €		
G/L Account	Wage Type	Amount	Debit or Credit	Reference	G/L Account	Wage Type	Amount	Debit or Credit	Reference
458213	9D6B	0,71	C	01-10-21	458213	9D6B	0,71	C	01-10-21
458213	9D6B	217,91	C	01-11-21	458213	9D6B	217,91	C	01-11-21
458213	9D6B	186,13	C	01-11-21	458213	9D6B	186,13	C	01-11-21
458213	9D6B	0,01	C	01-11-21	458213	9D6B	0,01	C	01-11-21
458213	9D6B	37,85	C	01-11-21	458213	9D6B	37,85	C	01-11-21
458213	9D6B	838,96	C	01-11-21	458213	9D6B	838,96	C	01-11-21

ANNEXE 3

Fichier PCO ou PDE versus Déclaration FinProf

Ci-dessous, vous trouverez les manipulations nécessaires pour vérifier la concordance du fichier PCO ou PDE avec les fichiers Finprof_5XXX_B1 et B2. La même procédure fonctionne pour les 2 fichiers.

Finprof 5XXX B1 et B2.csv

1. Appliquer le filtre sur la première ligne reprenant les intitulés des colonnes.
2. Sélectionner FINPROF dans la colonne Informatiebron
3. Effectuer le total de la colonne Verschuld.bedr.vhf. (pour les deux fichiers B1 et B2)
4. L'addition obtenue pour les deux fichiers B1 et B2 correspond au total du compte GL 45301 des fichiers PCO et PDE.

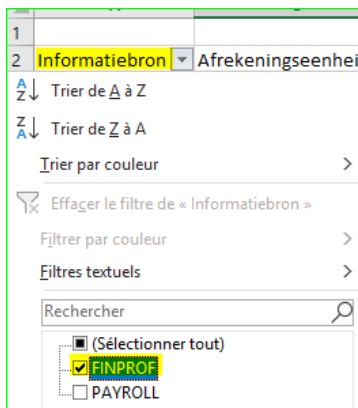
Exemple :

Fichier Finprof 5XXX B1

Etape 1 : Appliquer le filtre sur la première ligne reprenant les intitulés des colonnes

Informatiebron ▼ Afrekeningseenheid ▼ Afrekeningsjaar ▼ Afrekeningsperiode ▼ Bedrijfsnummer ▼ TemSe-object ▼

Etape 2 : Sélectionner FINPROF dans la colonne Informatiebron



Etape 3 : Effectuer le total de la colonne Verschuld.bedr.vhf

A	B	Q	R	S	T
			=SOUS.TOTAL(9;R3:R256)		
Informatiebron ▼	Afrekeningseenheid ▼	Belastbare inkomsten ▼	Verschuld.bedr.vhf. ▼	Valuta ▼	Tax check ▼
FINPROF	B1	3.654,64	633,7	EUR	X
FINPROF	B1	3.706,60	1.012,07	EUR	X
FINPROF	B1	3.706,60	1.145,07	EUR	X
FINPROF	B1	4.985,95	1.793,00	EUR	X
			353.595,36 €		
Informatiebron ▼	Afrekeningseenheid ▼	Belastbare inkomsten ▼	Verschuld.bedr.vhf. ▼	Valuta ▼	Tax check ▼
FINPROF	B1	3.654,64	633,7	EUR	X
FINPROF	B1	3.706,60	1.012,07	EUR	X
FINPROF	B1	3.706,60	1.145,07	EUR	X
FINPROF	B1	4.985,95	1.793,00	EUR	X

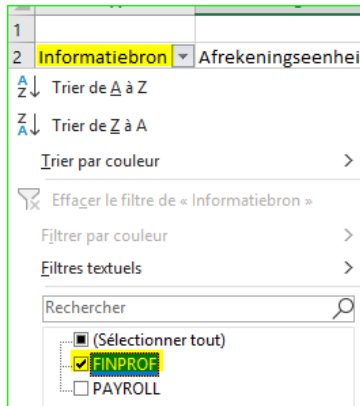
Un montant total de précompte professionnel de 353 595,96 € est obtenu pour les anticipatifs (B1)

Répéter les étapes 1 à 3 pour le fichier Finprof 5XXX B2.

Etape 1 : Appliquer le filtre sur la première ligne reprenant les intitulés des colonnes

Informatiebron ▼ Afrekeningseenheid ▼ Afrekeningsjaar ▼ Afrekeningsperiode ▼ Bedrijfsnummer ▼ TemSe-object ▼

Etape 2 : Sélectionner FINPROF dans la colonne Informatiebron



Etape 3 : Effectuer le total de la colonne Verschuld.bedr.vhf

A	B	Q	R	S	T
			=SOUS.TOTAL(9;R3:R864)		
Informatiebron	Afrekeningseenhe	Belastbare inkomste	Verschuld.bedr.vhf.	Valu	Tax che
FINPROF	B2	3.271,17	859,06	EUR	X
FINPROF	B2	1.974,03	280,88	EUR	X
FINPROF	B2	4.425,31	1.177,74	EUR	X
FINPROF	B2	2.969,33	683,95	EUR	X
			842.769,37 €		
Informatiebron	Afrekeningseenhe	Belastbare inkomste	Verschuld.bedr.vhf.	Valu	Tax che
FINPROF	B2	3.271,17	859,06	EUR	X
FINPROF	B2	1.974,03	280,88	EUR	X
FINPROF	B2	4.425,31	1.177,74	EUR	X
FINPROF	B2	2.969,33	683,95	EUR	X

Un montant total de précompte professionnel de 842 769,37 € est obtenu pour les terme échu (B2)

Soit un total de précompte professionnel de 1 196 364,73 € (353 595,96 € + 842 769,37 €)

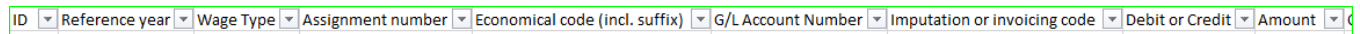
Ce montant correspond avec le bordereau FIN_202110_5XXX_PAYMENT DEADLINE 20211115_B2.PDF

PAYMENT INFORMATION	
VALUE DATE	15 November 2021
Company Nr.	N° BCE de la zone
SAP code	N° de la zone de police
Company	Nom de la zone
Amount	1.196.364,73
Payment Ref.	n° de référence pour le paiement

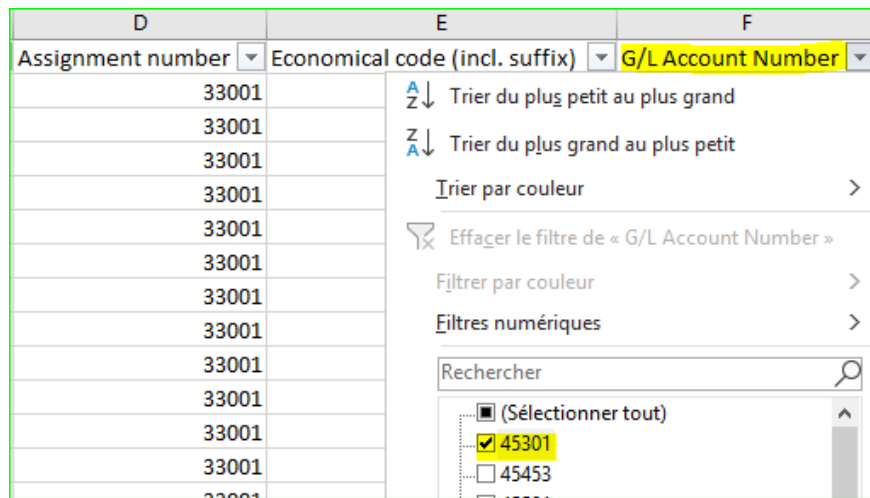
Fichier PCO et PDE.

1. Appliquer le filtre sur la première ligne reprenant les intitulés des colonnes.
2. Dans la colonne G/L Account Number, sélectionner le compte GL 45301
3. Dans la colonne Debit or Credit, sélectionner « D » pour débit. Effectuer le total de la colonne Amount et noter le résultat obtenu. En effet, ce montant au débit du compte 45301 devra être soustrait du montant obtenu dans la suite de la procédure.
4. Sans rien changer au niveau du filtre, sélectionner « C » pour crédit dans la colonne Debit or Credit. Effectuer le total de la colonne Amount
5. Le résultat obtenu à l'étape 3 doit être soustrait du montant obtenu à l'étape 4. Le résultat correspond au total du précompte professionnel obtenu ci-dessus et au bordereau FIN_202110_5XXX_PAYMENT DEADLINE 20211115_B2.PDF .

Etape 1 : Appliquer le filtre sur la première ligne reprenant les intitulés des colonnes



Etape 2 : Dans la colonne G/L Account Number, sélectionner le compte GL 45301



Etape 3 : Dans la colonne Debit or Credit, sélectionner « D » pour débit. Effectuer le total de la colonne Amount et noter le résultat obtenu. En effet, ce montant au débit du compte 45301 devra être soustrait du montant obtenu dans la suite de la procédure.

F	G	H	I
G/L Account Number	Imputation or invoicing code	Debit or Credit	Amount
45301		D	17755,69
45301		D	0,81
			=SOUS.TOTAL(9;12:1227)

F	G	H	I
G/L Account Number	Imputation or invoicing code	Debit or Credit	Amount
45301		D	17755,69
45301		D	0,81
			17.756,50 €

Etape 4 : Sans rien changer au niveau du filtre, sélectionner « C » pour crédit dans la colonne Debit or Credit. Effectuer le total de la colonne Amount

F	G	H	I
G/L Account Number	Imputation or invoicing code	Debit or Credit	Amount
45301		C	2049,58
45301		C	5690,54
45301		C	3656,73
45301		C	6358,84
45301		C	0,81
45301		C	73971,81
45301		C	828414,17
45301		C	127,12
45301		C	5726,09
45301		C	1522,19
45301		C	272014,62
45301		C	4937,19
45301		C	1440,72
45301		C	5793,18
45301		C	0,05
45301		C	530,92
45301		C	1691,71
45301		C	133,16
45301		C	61,8
			1.214.121,23 €

Etape 5 : Le résultat obtenu à l'étape 3 doit être soustrait du montant obtenu à l'étape 4. Le résultat correspond au total du précompte professionnel.

Total précompte professionnel de 1 196 364,73 €

PAYMENT INFORMATION	
VALUE DATE	15 November 2021
Company Nr.	N° BCE de la zone
SAP code	N° de la zone de police
Company	Nom de la zone
Amount	1.196.364,73
Payment Ref.	n° de référence pour le paiement

1.214.121,23 €
-17.756,50 €
1.196.364,73 €

Etant donné que dans le fichier PDE, la distinction est effectuée entre les membres du personnel anticipatif (B1) et terme échu (B2), la correspondance peut être effectuée pour les deux fichiers Finprof 5XXX_B1 et B2.csv, séparément.

En sélectionnant PAYROLL dans la colonne Informatiebron des fichiers Finprof 5XXX_B1 et/ou B2.csv, la correspondance peut être effectuée par membre du personnel dans le fichier PDE.